

DOSSIER D'INSCRIPTION AU REVENU MINIMUM ÉTUDIANT

ÉTAT CIVIL DE L'ÉTUDIANT

 Première demande Renouvellement

NOM :

Sexe : H F

Prénoms :

Nationalité : Française Union Européenne Hors Union Européenne

Adresse :

Ville : 21300 CHENÔVE

Date d'arrivée à Chenôve:/...../.....

Date de naissance :/...../.....

Lieu de naissance :

Situation familiale : Célibataire Divorcé(e) Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Séparé(e)

Téléphone portable :

Adresse mail :@.....

ÉTAT CIVIL DE LA FAMILLE

Situation familiale des parents :

 Célibataire Divorcé(e) Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Veuf(ve) Séparé(e)

	Père	Mère
NOM		
Prénom		
Adresse		
Profession		
Tél. portable		

Composition familiale : (merci d'indiquer tous les enfants et/ou personnes à charge dont l'étudiant qui fait la demande RME)

NOM	Prénom	Date de naissance	Lien familial	Situation scolaire ou professionnelle

CURSUS SCOLAIRE

Baccalauréat :

Date d'obtention :/...../..... Lycée:à.....

Études supérieures : (merci d'indiquer toutes les études effectuées après le bac jusqu'à maintenant)

Année scolaire	Études suivies	Lieu / Établissement	Redoublement	Réorientation
...../.....			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...../.....			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...../.....			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...../.....			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
...../.....			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Une période de stage obligatoire et non rémunérée est-elle prévue au cours de l'année scolaire ?

Oui

Non

Dans le cadre du dispositif RME, une aide spécifique est possible pour les stages obligatoires non rémunérés. Un examen individuel des dossiers se fera en cohérence avec les autres dispositifs d'aides existants. Une seule demande par année scolaire sera prise en compte.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, se référer à la page 4 du dossier.

Orientations, projet professionnel :

.....
.....
.....
.....

SITUATION FINANCIÈRE DE L'ÉTUDIANT

Titulaire d'une bourse : Oui Non

Si oui, merci de préciser l'échelon de votre bourse :

Echelon 0 Echelon 0 bis Echelon 1 Echelon 2 Echelon 3
 Echelon 4 Echelon 5 Echelon 6 Echelon 7

Frais de scolarité : Oui Non

Si oui, merci de préciser le montant :€

Justificatifs à fournir si les frais de scolarité dépassent 2500€

Ressources familiales :

Revenu fiscal de référence mentionné sur l'avis d'impôt de l'année précédente des parents ou de l'étudiant s'il est fiscalement indépendant (à renseigner <u>uniquement</u> pour les étudiants non boursiers ou en alternance)€
Salaire mensuel (à renseigner <u>uniquement</u> pour les étudiants en alternance)€

Je certifie l'exactitude de tous les renseignements portés sur le présent dossier. Je m'engage à fournir tous les justificatifs de poursuite scolaire demandés au cours de l'année scolaire.

Fait à : Le :/...../.....	Signature de l'étudiant(e), précédé de la mention « lu et approuvé »
--	---

Un chèque culture d'un montant de 40 euros sera attribué à chaque étudiant répondant aux critères d'attribution du dispositif et déposant un dossier RME complet.

Cadre à remplir le jour de l'entretien :

Date de réception du chèque culture :/...../.....	Signature de l'étudiant(e) :
---	-------------------------------------

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé par le CCAS pour établir des statistiques. Les données sont conservées pendant 2 ans à partir de la date de dépôt du dossier.

Consentez-vous à l'utilisation de votre adresse mail pour recevoir des informations en lien avec le dispositif de Revenu Minimum Étudiant ? Oui Non

CONDITIONS ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour prétendre au RME, vous devez à la date de dépôt du dossier :

- ✓ Bénéficier d'une résidence principale sur Chenôve depuis au moins 2 ans,
- ✓ Être titulaire du Baccalauréat,
- ✓ Avoir moins de 27 ans à la date du dépôt du dossier,
- ✓ Être étudiant de l'enseignement supérieur.

Documents à fournir pour l'instruction de la demande :

- Dossier de demande de RME complété,
- Titre d'identité de l'étudiant en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois,
- Avis d'imposition des deux dernières années des parents ou de l'étudiant si fiscalement indépendant (pour une première demande uniquement et pour les étudiants en alternance)
- Certificat de scolarité,
- Attestation de bourse,
- Justificatifs des frais de scolarité supérieurs à 2 500€,
- RIB de l'étudiant.

À ajouter pour les étudiants en alternance ou en apprentissage :

- Bulletins de salaire,
- Contrat de travail.

Pour prétendre à l'aide au stage, vous devez à la date de la demande :

- ✓ Avoir fait une demande de RME au cours de l'année scolaire,
- ✓ Effectuer un stage obligatoire, non rémunéré et en dehors de son lieu d'études et/ou d'habitation.

Documents à fournir pour l'instruction de la demande :

- Convention de stage signée par toutes les parties,
- Estimation des frais occasionnés par le stage, (hébergement, transport...)
- Lettre de motivation,
- Dernier avis d'imposition des parents ou de l'étudiant si fiscalement indépendant.

Dépôt du dossier RME :

- Sur rendez-vous au CCAS du 1er septembre au 31 décembre de l'année scolaire en cours (*tout dossier déposé hors délai sera jugé irrecevable*).

CCAS de Chenôve
Immeuble DIONYSOS
1 rue Jean Monnet
21300 CHENÔVE
☎ 03.80.51.56.11
ccas@chenove.fr